

Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Les liens entre les aires urbaines, leviers de développement dans une région en quête de métropole

Les seize aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté tissent des relations entre elles mais aussi avec des aires urbaines extérieures à la région. Ces échanges, vus à travers les mobilités de personnes et les liens économiques qu'entretiennent entre eux ces territoires, favorisent les « mises en réseau ».

En Bourgogne-Franche-Comté, les migrations pendulaires entre aires urbaines atteignent des volumes significatifs : 36 600 actifs vont travailler dans une autre aire urbaine que celle dans laquelle ils résident, sans pour autant dépasser les limites de la région, 11 600 viennent d'une autre région et 19 200 sortent de Bourgogne-Franche-Comté. Ces déplacements quotidiens constituent une des composantes des liaisons entre les aires urbaines et des réseaux de ville qui en résultent. À ces liens s'ajoute une dimension transfrontalière : près de 7 200 actifs habitant une aire urbaine de la région travaillent en Suisse.

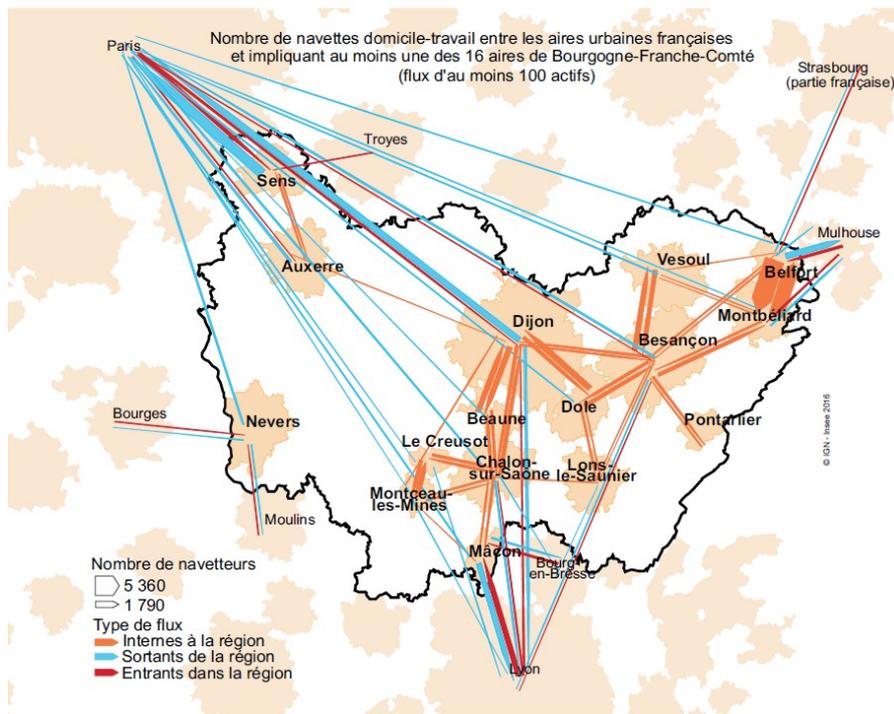
Les aires urbaines de Dijon et de Besançon constituent les deux pôles économiques majeurs desquels partent ou arrivent quotidiennement de nombreux actifs. Dijon entretient surtout des liens avec des aires urbaines situées le long de la vallée de la Saône, à savoir Beaune et Chalon-sur-Saône. Besançon anime un réseau en étoile avec les aires urbaines de Vesoul, Dole, Pontarlier et Lons-le-Saunier.

Entre les aires de Dijon et Besançon, les migrations alternantes comme les migrations résidentielles d'étudiants sont limitées. Les liens économiques vus à travers l'implantation des entreprises multi-établissements sont aussi ténus.

Toutefois ces deux aires urbaines entretiennent des liens forts avec celle de Dole. Se dessine ainsi un réseau métropolitain prenant appui sur Dijon et Besançon. Le système régional apparaît comme une structure ramifiée, de l'aire urbaine de Besançon, elle-même associée à Vesoul, Pontarlier et Lons-le-Saunier par son réseau en étoile, à celle de Chalon-sur-Saône par l'axe Dijon-Beaune. À ce réseau se raccrochent les aires de Montceau-les-Mines et Le Creusot, connectées à Chalon-sur-Saône, pour au final former un système métropolitain constitué de dix aires urbaines peuplé d'un million

d'habitants soit plus du tiers des habitants de la région et concentrant 470 100 emplois dont plus de 103 000 relèvent des fonctions métropolitaines.

3 Les déplacements domicile-travail dessinent des liens économiques quotidiens entre les aires urbaines



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Au nord-est, les mobilités d'actifs sont importantes entre les aires urbaines de Belfort et de Montbéliard. Celles-ci entretiennent aussi des relations étroites avec l'aire de Mulhouse et se raccrochent ainsi à la dorsale métropolitaine Strasbourg - Mulhouse.

Les autres aires urbaines de la région, sont davantage tournées vers l'extérieur. Les aires de Sens et dans une moindre mesure d'Auxerre sont liées à celle de Paris, l'aire urbaine de Mâcon à Lyon et aussi à Bourg-en-Bresse.

L'aire de Nevers est celle qui entretient le moins de liens avec les autres aires urbaines de la région. Enfin, l'aire urbaine de Pontarlier bénéficie de sa proximité avec la Suisse : 3 440 navetteurs, soit un quart de sa population active, travaillent en Suisse.

Mentions :

Insee Bourgogne-Franche-Comté – Analyse n°03
 « Les liens entre les aires urbaines, levier de développement dans une région en quête de métropole »
 est consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique publications

Cette publication a été faite en partenariat avec le Secrétariat aux Affaires Régionales de Bourgogne-Franche-Comté et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires



Contact :



Agnès Boudaquin
 Attachée de presse
 Insee Bourgogne-Franche-Comté
 Tél : 03,81,41,61,78 Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

